

D-04 CONTRAT COMMERCIAL, CONSOMMATION et SURENDETTEMENT

Surendettement des ménages : une baisse sensible depuis 2015

Les dernières données fournies par la Banque de France en janvier 2020 montrent une baisse sensible du surendettement des ménages depuis 2015. Les femmes, cumulant plusieurs handicaps (salaires moindres, familles monoparentales), sont parmi les plus exposées au surendettement.

Les données fournies par les commissions de surendettement entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 permettent de dresser **un portrait de la situation du surendettement en France** et d'analyser les caractéristiques individuelles, familiales, sociales, professionnelles et financières de personnes surendettées.

1 - Une baisse régulière du surendettement depuis 2015

Les primodépôts, qui sont les nouveaux cas de surendettement relevés dans l'année étudiée, sont l'indicateur privilégié pour montrer les évolutions et tendances sur de longues périodes. Le nombre de primodépôts était de moins de 100 000 en 2000, il passe à 142 000 en 2011 puis baisse modestement jusqu'en 2015, date à laquelle **la baisse devient plus prononcée (baisse de 40% en 5 ans) pour atteindre le chiffre de 81 000 en 2019.**

Depuis 2015, le surendettement a beaucoup évolué dans les régions françaises. Les situations soumises aux commissions de surendettement diminuent entre 2015 et 2019, passant respectivement de 217 302 à 143 080.

En 2015, les situations de surendettement touchent l'ensemble des régions françaises (plus de 350 situations de surendettement pour 100 000 habitants), les régions Corse et Île-de-France étant moins touchées (entre 300 et 350 situations). **En 2019, seule la région Hauts-de-France est concernée par un taux de surendettement supérieur à 350.** Pour les régions Normandie, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté leur nombre se situe entre 300 et 350, il est en dessous de 300 pour toutes les autres régions.

2 - Crédits à la consommation et dettes immobilières

Le montant de l'endettement global s'élève à 6,1 milliards d'euros. Cette somme diminue moins rapidement que le nombre de situations d'endettement.

L'endettement touchent essentiellement les dettes de crédits à la consommation et les dettes immobilières. La part des dettes à la consommation longtemps la plus importante a diminué progressivement de 2010 à 2017 passant de 62% à 37,4%. Sur la même période, la part des dettes immobilières a augmenté passant à 36%. En 2019, les deux taux se rapprochent avec 36,8% pour les dettes à la consommation et 34,9% pour les dettes immobilières.

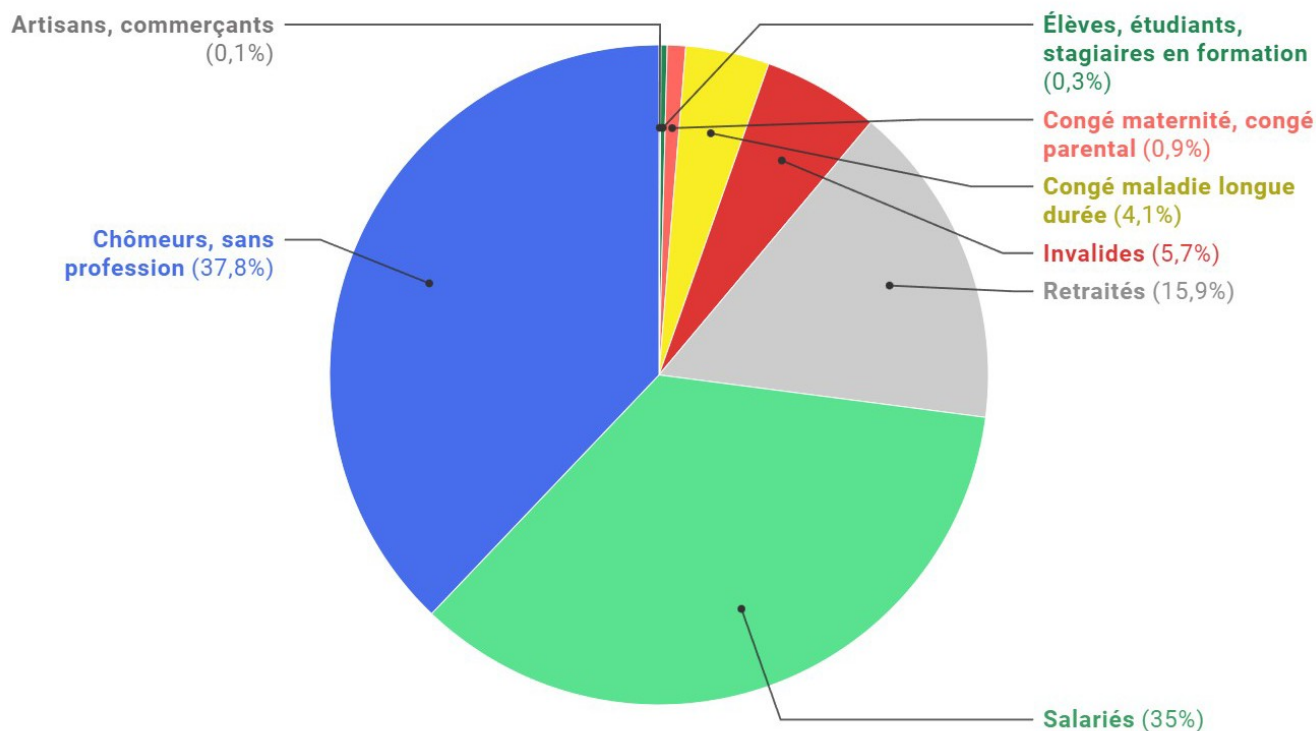
En 2019, l'effacement de la dette intégrale ou partielle a concerné 60% des dossiers de surendettement clos. Le montant de cet effacement s'élève à 1,8 milliard d'euros.

Qui sont les personnes surendettées ?

Les personnes surendettées sont souvent au chômage, sans profession, en congé maladie de longue durée, invalide. Plus de 55% des ménages surendettés vivent en-dessous du seuil de pauvreté (cette population représente 14,1% de la population).

Le surendettement selon la situation professionnelle

En %



Professions libérales : 0,0% - Apprentis et Non-salariés : données non disponibles

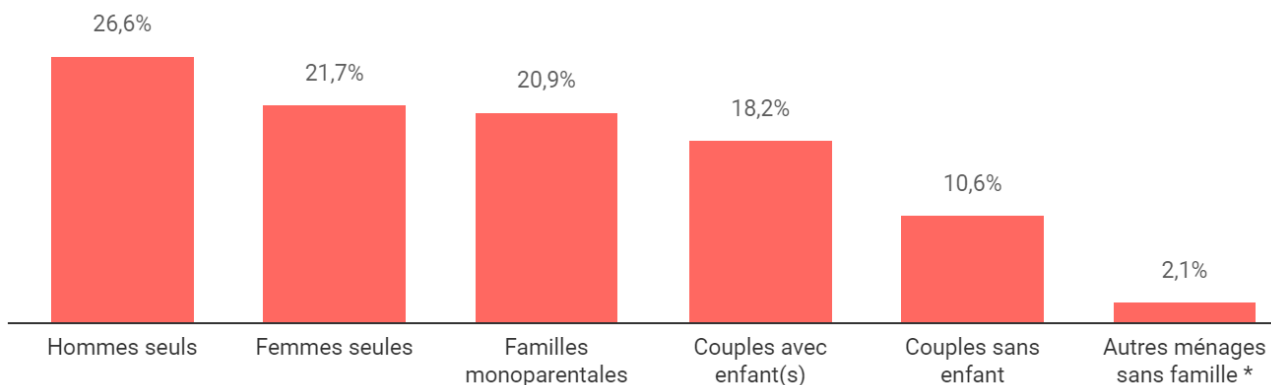
Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: Banque de France ; Insee, enquête emploi 2018 • [Récupérer les données](#)

• Créé avec Datawrapper

L'isolement touche particulièrement les personnes surendettées. 53% d'entre elles sont séparées, célibataires ou veuves. Les femmes sont particulièrement exposées au surendettement, du fait de revenus inférieurs à ceux des hommes ou de leur situation de chef de famille monoparentale.

En 2019, les personnes seules représentent plus de la moitié des ménages surendettés

Selon la structure familiale (en %)



* Cette catégorie correspond aux ménages composés de plus d'une personne et ne comprenant pas de famille, par exemple des colocataires. Elle exclut donc les couples, avec ou sans enfant(s), et les familles mono parentales

Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: Banque de France ; Insee, recensement de la population de 2016, exploitations complémentaires

• [Récupérer les données](#) • Créé avec Datawrapper

Les 25-55 ans sont les populations les plus touchées par le surendettement. Les personnes âgées de plus de 65 ans sont plus surendettées que précédemment passant de 8,3% de cette tranche d'âge en 2015 à 12,8% en 2019.

Le surendettement plus fréquent chez les 35 à 54 ans

En %

■ Hommes ■ Femmes

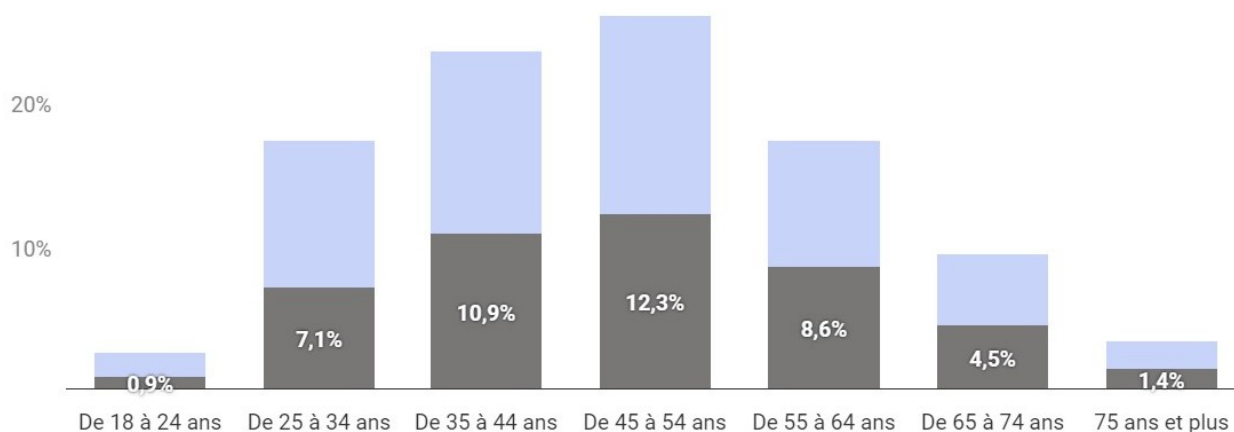


Chart: Vie-publique.fr / DILA • Source: Banque de France ; Insee, bilan démographique de la France au 1er janvier 2019 • [Get the data](#)
• Created with Datawrapper

Source : Vie publique, février 2020

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/273258-surendettement-des-menages-une-baisse-sensible-depuis-2015>